La portée de la recherche documentaire dans la formation des traducteurs spécialisés

Dumitra BARON

Universitatea „Lucian Blaga" din Sibiu, Facultatea de Litere și Arte
"Lucian Blaga" University of Sibiu, Faculty of Letters and Arts
Personal e-mail: dumitra.baron@ulbsibiu.ro

The role of documentary research in the training of specialized translators

Our article examines how to develop the competence in information retrieval, the thematic competence and, partly, the technological competence. We will study the various research strategies and techniques as well as the different categories of sources and documentary instruments. Afterwards, we will address the question of the reliability of the obtained results, with particular emphasis on the criteria for assessing, selecting and processing the selected documents.

Keywords: documentary research, information, competence, specialized translation

Notre article porte essentiellement sur les modalités de développer la compétence en matière d'extraction de l'information, la compétence thématique et, partiellement, la compétence technologique, dans le cadre de la formation des traducteurs spécialisés, afin de répondre à la fois aux exigences académiques et aux exigences du milieu professionnel.

La notion de « compétence » revêt deux dimensions : une dimension de *construction* (qui consiste à déterminer quelles sont les sources de compétences dans une activité) et une dimension d'*organisation* (qui renvoie aux modalités organisationnelles de déploiement des ressources)[1]. Dans la société contemporaine où information, traduction et connaissance créent un triptyque fondamental, le profil du traducteur évolue lui aussi. Il faudrait réfléchir sérieusement à adapter la formation universitaire à des *exigences professionnelles* « visant à faire acquérir des compétences en traduction immédiatement exploitables dans le cadre d'une activité économique, sociale et politique »[2].

La question principale qui se pose est de faire acquérir aux étudiants (futurs traducteurs) des *compétences traductionnelles transversales* exploitables dans plusieurs domaines (recherche, documentation, synthèse, etc.) ce qui demande de la part de l'enseignant « la polyvalence et la flexibilité », l'enseignant devant recourir à divers types de stratégies qui varient : « des exemples authentiques, à la pédagogie du projet, à l'enseignement basé sur les tâches, à l'apprentissage coopératif et collaboratif ; bref, à toutes les formes non conventionnelles qui suscitent l'intérêt et la motivation des apprenants, car la motivation est le fondement même de tout apprentissage. »[3]

La *compétence en matière d'extraction de l'information* suppose l'identification des besoins en information et documentation, les principales stratégies et étapes de la recherche documentaire ainsi que les outils pour la recherche documentaire et les critères d'évaluation des sources trouvées. La *compétence thématique* va du développement des connaissances dans des domaines de spécialité à la recherche terminologique, à l'analyse de corpus textuel et à la constitution d'un concordancier terminologique. Quant à la compétence *technologique,* celle-ci implique le travail avec les logiciels d'aide à la

recherche documentaire, l'initiation à la terminotique - maniement de divers outils terminologiques et les gestionnaires de bases de données terminologiques, et l'initiation à la traductique (la traduction automatique et la traduction assistée par l'ordinateur.

La traduction spécialisée, en tant que véritable « lieu de rencontre entre professionnels de la langue, terminologues, spécialistes d'un domaine, monde des entreprises » se situe « tout naturellement au cœur de la révolution technologique actuelle »[4]. De nos jours, les traducteurs ne peuvent plus se passer de l'aide des outils informatiques, tant dans l'activité de traduction que dans l'activité de recherche d'information. Dans le chapitre « La traduction automatique dans la perspective de la traduction humaine » de l'ouvrage *La traduction aujourd'hui – le modèle interprétatif*, Marianne Lederer constatait d'ailleurs que : « l'informatique fait de plus en plus partie de la vie de tous les jours et marque aussi celle des traducteurs. Qu'il s'agisse de traduction automatique assistée par l'homme ou de traduction humaine assistée par l'ordinateur, la 'machine' est aujourd'hui inséparable de l'activité de traduction. »[5] Dans ce contexte, on doit observer que les outils informatiques aident les traducteurs à travailler plus rapidement, en constituant un gain de productivité.

La *recherche d'information* se réfère notamment à l'ensemble d'outils et techniques qui permettent de retrouver les documents contenant l'information pertinente à un besoin, étant en rapport étroit avec la recherche documentaire, voire terminologique. La question de la *recherche documentaire* est analysée par divers auteurs[6], ce qui montre son rôle incontournable dans le processus de traduction. Les problèmes de la traduction technique ou spécialisée se situent non seulement au niveau lexical, mais aussi au niveau notionnel, ce qui rend la recherche documentaire inévitable à « éclairer le traducteur sur le sujet traité », même si elle n'est pas forcément un « ingrédient obligatoire de la démarche traduisante appliquée à un texte technique »[7].

Geneviève Mareschal[8] a identifié six étapes du processus traductionnel (prise de connaissance et lecture globale du texte à traduire, analyse/compréhension du texte, transfert de la langue de départ à la langue d'arrivée, restructuration, relecture et révision), auxquelles correspondent diverses activités documentaire/terminologique comme : déterminer le domaine, choisir la documentation pertinente, faire une lecture d'initiation au sujet/domaine, faire une recherche ponctuelle de nature sémasiologique et une recherche d'équivalents terminologiques et phraséologiques.

L'importance de la recherche documentaire et terminologique est également soulignée dans les travaux de Daniel Gile[9], qui la conçoit comme une activité obligatoire dans la phase de compréhension dans la traduction, permettant de valider l'hypothèse de sens et d'en tester la plausibilité. Il s'impose d'observer que la nécessité de recourir à une recherche documentaire dépend fortement d'une série de critères extrinsèques au texte à traduire proprement-dit. Dans ce sens, Christine Durieux considère que la « technicité du sujet » ou « l'ancienneté du traducteur dans le métier » pourraient davantage pousser à une recherche documentaire, la nécessité n'étant pas toujours liée au texte lui-même : « Toutefois, tant qu'il subsiste une opacité entravant la compréhension, une recherche documentaire, même ponctuelle, reste indispensable. »[10] Il est important pour les étudiants de bien prendre conscience du « besoin de savoir pour comprendre le texte à traduire », mais aussi du « temps nécessaire pour collecter, lire, assimiler tout ce savoir ». Dans ce sens, il faut absolument habituer les étudiants à parcourir cette étape de recherche d'une manière très rapide, exigence qui vient du monde professionnel où il y a des délais imposés au traducteur. Le besoin du futur traducteur en matière de documentation doit être vu comme une « compétence de compréhension qui est beaucoup plus rapidement accessible » et non pas comme « une compétence de conception ou d'exécution, celle que l'on exige par exemple d'un ingénieur ». Ainsi, la démarche méthodique suit principalement deux axes : « des généralités aux détails » et « de la vulgarisation à l'information spécialisée »[11].

Daniel Gile opère une « catégorisation des sources d'information pour le travail d'acquisition d'informations *ad hoc* »[12]. C'est la raison pour laquelle, les étudiants ont été amenés à bien identifier, consulter et trier notamment les *sources textuelles*, qui comportaient des *textes traditionnels* (sur papier) ou *électroniques*. Il existe une vaste typologie des documents et des informations, les étudiants doivent avoir la possibilité de découvrir autant les sources « terminologiques » (glossaires, dictionnaires, unilingues, bilingues, monolingues, sous forme de livres, de fiches sur papier) ou de bases de données terminologiques que les sources « non-terminologiques » qui représentent : « tous les autres textes dont on peut tirer des informations utiles pour une traduction : articles scientifiques, traités, livres de vulgarisation, descriptifs techniques, publicités, récits, articles de périodiques, modes d'emploi, contrats, textes législatifs et réglementaires, etc. »[13]

Geneviève Mareschal recommande l'implication de l'étudiant dans le travail de recherche, ainsi que le développement de *l'esprit critique* et de la *capacité de motiver ses choix* : « plutôt que de lui fournir une bibliographie spécialisée ou une liste de livres à consulter, le professeur demandera à chaque étudiant de lui soumettre un choix d'ouvrages et de justifier ce choix. »[14]

On peut également se concentrer sur l'importance

de *la lecture* et de *la consultation de documents parallèle*, ce qui permet de vérifier si « l'usage sanctionne réellement les équivalents terminologiques établis, de trouver les équivalents phraséologiques et de respecter l'idiomaticité de discours propre au domaine de spécialisation en cause »[15]. Un exercice qui s'avère utile dans ce sens serait de proposer aux étudiants de retrouver des notices ou des modes d'emploi des médicaments en langues différentes et de les comparer.

Comme on a déjà pu le constater, le traducteur professionnel doit posséder de bonnes compétences techniques, ce qui suppose la maîtrise du support informatique, l'assistance de l'ordinateur ayant un rôle important dans : la recherche documentaire, la recherche terminologique et la traduction proprement dite. Daniel Gouadec constate que le terme « aides à la traduction » se réfère notamment aux aides informatisées qui : « incluent les matériels et logiciels de traitement de texte, et les logiciels de traitement de texte à fonctions augmentées qui permettent l'accès à une ou plusieurs bases de données terminologiques (dictionnaires automatiques), les fenêtrages pour accès aux banques de données ou à des fichiers de texte ou à des fichiers d'aide-mémoire. »[16]

Les traducteurs ont largement recours aux ressources d'Internet pour leurs recherches documentaires ou terminologiques. Parmi les problèmes que la recherche sur Internet peut soulever, nous pouvons énumérer : le fait que l'on y trouve de tout mais pas tout, le rythme très accéléré du changement de l'information, le destinataire de l'information. Un premier aspect de la recherche d'information et de documentation sur Internet concerne le *repérage* de l'information ; à ce niveau, beaucoup d'obstacles peuvent entraver la collecte des résultats (les liens morts, le *silence* - le cas où l'on ne trouve pas l'information recherchée ou le *bruit* - documents non pertinents pour la recherche).

Les *outils de recherche* proposés aux étudiants visent principalement les *portails*, les *annuaires* (ou les répertoires), les *moteurs de recherche*, les *moteurs spécialisés* ou les *métamoteurs*. Un point important de cette démarche devrait être celui d'habituer les étudiants à *l'algorithme de recherche*, raison pour laquelle les aspects se rapportant aux opérateurs booléens, à la syntaxe de saisie, aux types de recherche (simple/ avancée) et aux filtres de recherche doivent également été pris en considération.

L'objectif principal de la formation à la recherche documentaire devrait être de faire comprendre auprès des étudiants qu'une bonne stratégie de recherche facilite le gain du temps, l'efficacité et la pertinence des résultats obtenus. L'un des enjeux principaux dans l'instruction des futurs traducteurs spécialisés est représenté par le besoin de rendre les apprenants autonomes et immédiatement opérationnels en fin de formation[17].

Bien évidemment, un travail à part doit être fait autour des stratégies de bien « traduire » la question initiale en utilisant une syntaxe d'interrogation approprié à l'algorithme de recherche de l'outil d'interrogation adopté. Ainsi une discussion à part peut porter sur le choix des *mots clés* qui qualifient le sujet, *l'identification* correcte des outils de recherche, *l'élaboration* de la requête et le *traitement* de l'information obtenue.

L'évaluation des résultats obtenus constitue une étape importante à ce niveau, les critères de sélection en étant la crédibilité, la qualité et la pertinence. L'enseignant doit veiller à ce que les étudiants aient l'habitude de bien enregistrer et conserver les résultats, par exemple, pour les sites Internet, l'importance de retenir l'URL correcte et complète, ainsi que la date de consultation, l'emploi des marques-pages ou des « favoris », bien sûr, après une analyse préalable de la fiabilité, de l'intérêt, du contenu et de l'ergonomie du site. Un dernier autre aspect se rattache aux *moyens d'échange d'information* : le Web 2.0 et le Web 3.0 (fils RSS, blogs des professionnels, Wikis), les alertes, les newslettres, les forums de discussion, les listes de diffusion, etc.

À cet égard, la question de la prise de conscience par les étudiants de l'utilité de *respecter le droit d'auteur*, devient une étape incontournable, une section de la formation pouvant être dédiée à la manière correcte de citer la source d'un document et ses références. Une discussion portant que le respect des règles à l'égard de la juste utilisation de l'Internet, la *nétiquette*[18], et l'importance de naviguer en tant qu'internaute responsable s'avère en même temps nécessaire.

Au terme de ce travail, il s'impose de revenir sur le but initial de notre intervention : nous avons tenté de rendre compte et de problématiser la manière dont la recherche documentaire et la recherche d'information peuvent s'intégrer dans l'enseignement de la traduction spécialisée. Dans le cadre d'une formation à la méthodologie de recherche d'information/documentaire efficace, la compétence professionnelle majeure envisagée suppose plusieurs niveaux : de l'utilisation adéquate des techniques de documentation, de recherche, au classement et au stockage de l'information, ainsi que l'utilisation des instruments informatisés (dictionnaires électroniques, bases de données, logiciels de traduction).

Quelques conclusions s'imposent, dérivant, à la fois, de notre expérience et de celle des autres chercheurs dans ce domaine. Tout d'abord, il est important de retenir que la compétence de recherche documentaire est d'une grande utilité « au futur traducteur non seulement dans ses travaux de traduction mais aussi dans d'autres tâches, comme celle de la veille multilingue, domaine extrêmement actuel. »[19] Il faudrait ensuite avoir en vue la dimension *opérationnelle* de la

formation dispensée, puisque : « les facteurs temps et rendement sont extrêmement importants sur le marché du travail et l'enseignant doit apprendre à l'étudiant à aller à l'essentiel et à ne pas se perdre en détails. »[20] Cette dimension *opérationnelle* doit absolument être mise en parallèle avec la dimension *fonctionnelle* de la traduction professionnelle, car il ne faut pas oublier que le traducteur intervient comme un relais dans la chaîne de communication, son rôle étant de « comprendre pour faire comprendre »[21] On doit toutefois bien mesurer la portée de la dimension *documentaire* dans le cursus du futur traducteur, puisque : « La compétence documentaire et terminologique ne doit en aucun cas supplanter, dans le processus d'évaluation, la compétence traductionnelle de l'étudiant, car un texte bien documenté n'est pas nécessairement un texte bien traduit. »[22]

En conclusion, nous considérons qu'afin d'assurer une offre adéquate de traducteurs très qualifiés pouvant satisfaire les exigences formulées par la Direction Générale de la Traduction de la Commission Européenne, par la Norme Européenne EN 15038:2006 : *Services de traduction. Exigences requises pour la prestation du service*, par la grille des compétences recommandées par le réseau MET/EMT[23], et plus récemment, par la Norme ISO 17100:2015 à l'égard du système de gestion de services de traduction, la formation des traducteurs doit viser, outre les compétences linguistiques et thématiques, les compétences en matière de traduction spécialisée qui supposent savoir utiliser les outils de recherche, se familiariser avec les stratégies de recherche, ainsi que maîtriser la traduction automatique/traduction assistée par l'ordinateur et les outils terminologiques. La recherche d'information ainsi que la recherche documentaire s'avèrent être de véritables maillons forts de la chaîne de traduction spécialisée, une formation conçue à les approfondir étant en effet indispensable.

Note

1. Yannicke Lebtahi, Jérôme Ibert, « Traducteurs dans la société de l'information. Évolutions et interdépendances. », dans *Meta*, volume 49, nº 2, 2004, p. 222. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/009347ar>. DOI : 10.7202/009347ar. (Dernière consultation : le 12 juillet 2018).
2. Mathieu Guidère, *Introduction à la traductologie, Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck, 2010, p. 115.
3. *Ibid.*, p. 116.
4. Jean-Pierre Colson, « La traduction spécialisée basée sur les corpus : une expérience dans le domaine informatique », dans *Synergies Tunisie*, nº 2, 2010, p. 115-116. Accès : < https://gerflint.fr/Base/Tunisie2/colson.pdf>. (Dernière consultation : le 2 septembre 2018).
5. Marianne Lederer, *La Traduction aujourd'hui – le modèle interprétatif*, Caen, Lettres Modernes Minard, 2006, p. 141.
6. Christine Durieux, « La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes » (1990), Christine Durieux, *Fondement théorique de la traduction technique* (2010), Daniel Gouadec, *Profession : traducteur* (2002), Daniel Gile, *La traduction. La comprendre, l'apprendre* (2005).
7. Christine Durieux, « La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes », dans *Meta*, volume 35, nº 4, p. 669. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/002688ar >. DOI : 10.7202/002688ar. (Dernière consultation : le 30 août 2018).
8. Geneviève Mareschal, « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée », dans *Meta*, volume 33, nº 2, 1998, p. 265. Acccès : < https://id.erudit.org/iderudit/003573ar>. DOI : https://doi.org/10.7202/00573ar. (Dernière consultation : le 11 juin 2018).
9. Daniel Gile, *La traduction. La comprendre, l'apprendre*, Paris, PUF, 2005, p. 253.
10. Christine Durieux, « La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes », art. cit., p. 670.
11. *Ibid.*
12. Daniel Gile, *op. cit.*, p. 144.
13. *Ibid.*
14. Geneviève Mareschal, « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée », art. cit., p. 261.
15. *Ibid.*, p. 263.
16. Daniel Gouadec, *Le Traducteur, la traduction et l'entreprise.* Paris, AFNOR Gestion, 1989, p. 78. Précisons toutefois, qu'à part ces instruments, les étudiants peuvent travailler avec d'autres aides à la traduction comme les correcteurs orthographiques, syntaxiques et grammaticaux, ou les logiciels d'aide à la rédaction et les systèmes d'édition.
17. Mathieu Guidère, *op. cit.*, p. 117.
18. Ndiaye Mbaye définit la nétiquette comme « un guide de bonne manière à l'usage des courriers électroniques et des forums. Son objectif premier est de présenter un ensemble de comportements à respecter pour des bons usages d'Internet. En d'autres termes, c'est une charte de politesse et de savoir-vivre sur Internet à finalité éthique ou déontologique. » https://ciel.unige.ch/2016/03/la-netiquette-quest-ce-que-cest/ (dernière consultation le 10 septembre 2018).
19. Mathieu Guidère, *op. cit.*, p. 130.
20. Geneviève Mareschal, « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée », art. cit., p. 260.
21. Christine Durieux, « L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches », dans *Meta*, volume 50, nº 1, 2005,

p. 42. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/010655ar>. DOI : 10.7202/010655ar. (Dernière consultation : le 30 août 2018)

22. Geneviève Mareschal, « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée », art. cit., p. 264.

23.http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/emt/key_documents/emt_competences_translators_fr.pdf (dernière consultation le 7 juillet 2018).

Bibliographie :

Colson, Jean-Pierre, « La traduction spécialisée basée sur les corpus : une expérience dans le domaine informatique », dans *Synergies Tunisie*, nº 2, 2010, p. 115-123. Accès : < https://gerflint.fr/Base/Tunisie2/colson.pdf>. (Dernière consultation : le 2 septembre 2018).

Durieux, Christine, « La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes », dans *Meta*, volume 35, nº 4, 1990, p. 669-675. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/002688ar >. DOI : 10.7202/002688ar. (Dernière consultation : le 30 août 2018).

Durieux, Christine, « L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches », dans *Meta*, volume 50, nº 1, 2005, p. 36-47. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/010655ar>. DOI : 10.7202/010655ar. (Dernière consultation : le 30 août 2018).

Durieux, Christine, *Fondement théorique de la traduction technique [Theoretical Basis for Technical Translation]*, Paris, Didier Érudition, 2010.

Gile, Daniel, « Les outils documentaires du traducteur », dans *Palimpsestes [Palimpsestes]*, nº 8, 1994, p. 73-89**.** Accès : < http://journals.openedition.org/palimpsestes/735>. DOI : 10.4000/palimpsestes.735. (Dernière consultation : le 15 juin 2018).

Gile, Daniel, *La traduction. La comprendre, l'apprendre [Learning and Understanding Translation]*, Paris, PUF, 2005.

Gouadec, Daniel, *Le Traducteur, la traduction et l'entreprise [Translator, Translation and Company].* Paris, AFNOR Gestion, 1989.

Gouadec, Daniel, *Profession : traducteur [Translation as a Profession]*, Paris, La Maison du dictionnaire, 2002.

Guidère, Mathieu, *Introduction à la traductologie, Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain [Introducing Translation Studies, Thinking Translation : Past, Present, Future]*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

Lebtahi, Yannicke, Ibert, Jérôme, « Traducteurs dans la société de l'information. Évolutions et interdépendances. », dans *Meta*, volume 49, nº 2, 2004, p. 221-235. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/009347ar>. DOI : 10.7202/009347ar. (Dernière consultation : le 12 juillet 2018).

Lederer, Marianne, *La Traduction aujourd'hui – le modèle interprétatif [Translation : The Interpretative Model]*, Caen, Lettres Modernes Minard, 2006.

Mareschal, Geneviève, « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée », dans *Meta*, volume 33, nº 2, 1988, p. 258-266. Accès : < https://id.erudit.org/iderudit/003573ar>. DOI : https://doi.org/10.7202/003573ar. (Dernière consultation : le 11 juin 2018).